

03.10.2019 - 09:30 Uhr

« Et vous ? Vous auriez dit oui ? » Les polices suisses et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) s'associent avec Anibis.ch pour la prévention des cyberescroqueries



Berne (ots) -

Le 3 octobre 2019, la deuxième partie de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » démarre sur le thème des escroqueries sentimentales. Les polices suisses et la PSC unissent leurs forces avec Anibis.ch pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin d'éviter les dangers liés à cette escroquerie aux conséquences souvent dramatiques.

Les corps de police cantonaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC ont débuté le 17 juin 2019 une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser la population aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet. Anibis.ch, la plateforme la plus importante d'annonces gratuites en Suisse romande, soutient cette campagne. Dans ce cadre, des capsules vidéo d'environ une minute chacune sont diffusées sur les réseaux sociaux à une fréquence d'une par trimestre. Après une première partie de campagne consacrée aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces et relayée sur tous les canaux de communication d'Anibis.ch, la deuxième partie de campagne est lancée le 3 octobre 2019 sur le thème des escroqueries sentimentales (romance scams ou love scams). Une troisième partie de campagne dédiée aux mules financières (money mules) lui fera suite à la fin de l'année 2019. Les diffusions se poursuivront en 2020 avec de nouvelles escroqueries sur internet abordées. En lien avec cette campagne, diverses autres actions de sensibilisation seront entreprises en parallèle dans les cantons, telles que la diffusion d'affiches et de cartes postales, la publication d'articles sur des sites internet de prévention ou des conférences.

« Et vous ? Vous auriez dit oui ? »

Cette nouvelle campagne est orientée vers la sensibilisation aux dangers liés à une forme d'escroquerie virtuelle qui s'en prend à des personnes susceptibles de rencontrer un partenaire sur internet. Ce délit dépouille durablement ses victimes qui se retrouvent alors avec des comptes bancaires vides et un cœur brisé. L'objectif de l'histoire de Marie et de ses déboires avec le personnage fictif de Frank est de transmettre les quatre conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors de l'utilisation d'internet, afin de minimiser le risque d'être victime d'un cyberescroc :

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
- Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels

(passeport, permis de conduire, etc.).

- Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.
- Ne versez jamais d'acompte sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Cette coordination au niveau de l'ensemble du pays revêt une importance d'autant plus capitale que la cybercriminalité a augmenté de manière croissante au cours de ces dernières années. En effet, les chiffres de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) montrent une augmentation des escroqueries de 9238 cas en 1990 à 16 319 cas en 2018 (soit 76.7%), une grande partie de la hausse de ce type d'infractions pouvant être attribuée au développement d'internet. De plus, ces pratiques criminelles à caractère international et connaissant une évolution extrêmement rapide rendent d'autant plus complexes les enquêtes judiciaires faisant suite aux dépôts de plainte des victimes.

Etant donné que les victimes d'escroquerie sentimentale éprouvent souvent un fort sentiment de honte à l'idée d'avoir été suffisamment naïves pour s'être fait avoir de la sorte, elles ont tendance à renoncer à porter plainte à la police. Ainsi, le nombre de plaintes enregistrées pour ce type d'infractions pourrait ne constituer que la pointe de l'iceberg en la matière. De plus, les préjudices matériels liés aux escroqueries sentimentales peuvent s'élever à des montants d'argent considérables. En 2017, un retraité suisse avait ainsi effectué des dons en faveur de sa partenaire virtuelle ghanéenne pour un total de près de CHF 400 000. A ces pertes financières s'ajoutent des dommages de nature psychologique liés à la perte de confiance en soi et en d'autres personnes engendrée par de telles tromperies. Dans ces conditions, la prévention des escroqueries sentimentales prend d'autant plus d'importance que leur répression reste difficile.

Contact:

Polices du concordat Romandie, Berne et Tessin : Of. Sp. Olivia Cutruzzolà, rempl. chef Conférence Information et Prévention,
021 644 80 22 / 079 808 50 13.
olivia.cutruzzola@vd.ch

Medieninhalte



L'histoire de Marie et de son arnaqueur Franck Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweiz. Kriminalprävention / Prévention Suisse de la Criminalité/SKPPSC"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100833345> abgerufen werden.